

LE MAG'

Les
AUXONS



Juin 2025

COMMEMORATION DU 8 MAI

Comme chaque année, le 8 mai fut l'occasion de commémorer l'Armistice du 8 Mai 1945 avec les représentants des anciens combattants. Sous un beau soleil, l'hommage a été rendu au Monument aux morts des Auxons avant de se poursuivre par une messe et une cérémonie à Miserey-Salines. La municipalité remercie tout particulièrement le Président des Anciens Combattants, Monsieur Vernisot, ainsi que toutes les personnes présentes lors de cet événement.



DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2025

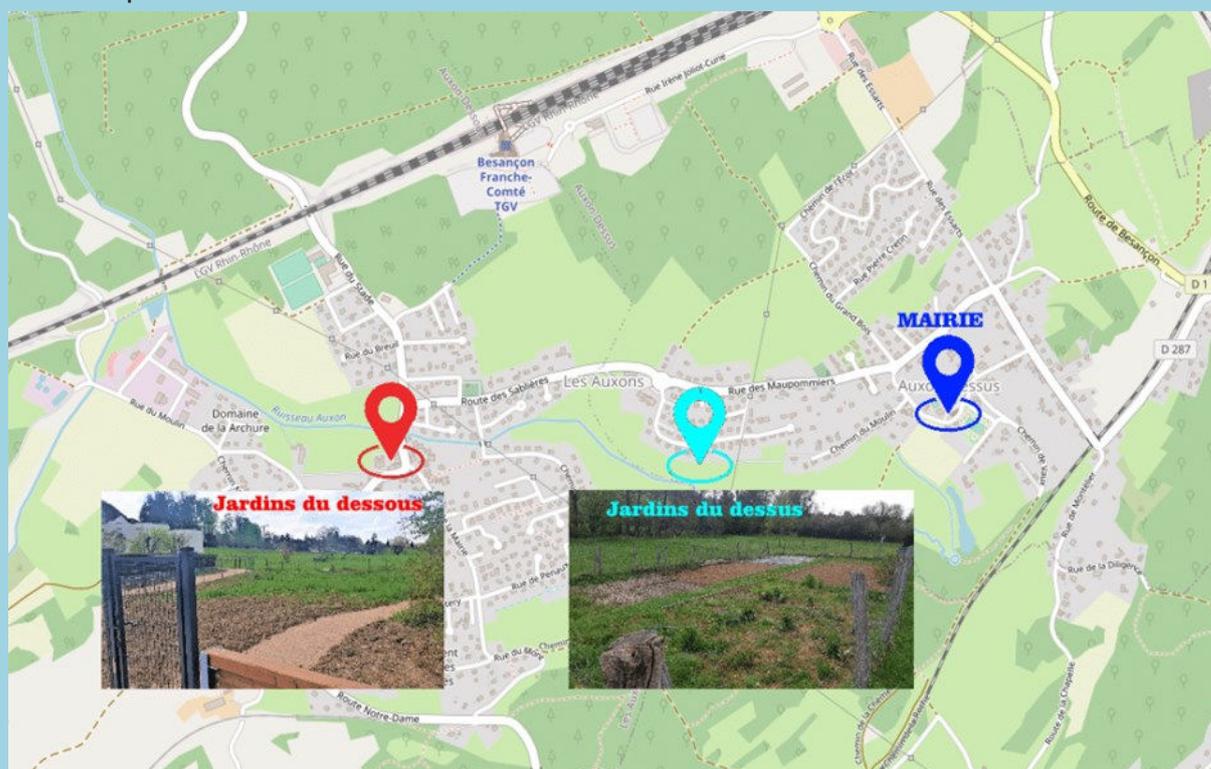
- Modification des statuts du SICA, délibération rejetée à l'unanimité
- Contribution 2025 au FSL (Fonds de solidarité Logement) et au FAAD (Fonds d'Aide aux Accédants à la propriété en Difficulté)
- Cession des 2 tracteurs du service technique
- Acquisition des parcelles agricoles et forestières AH n°5, AC n°117 et AC n°120
- Vente d'une parcelle communale AC-a attenante à la parcelle AC n°21
- Vente d'une bande de terrain agricole AI n°4 relevant du domaine privé communal
- Intégration des parcelles AI n°14 et AI n°25 dans le périmètre urbain de la commune
- PLUI : arrêt du plan de zonage de l'assainissement
- Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une nouvelle maison médicale
- Attribution du contrat de concession de service public pour l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) à compter de la rentrée de septembre 2025

JARDINS MUNICIPAUX DISPONIBLES

La commune met gratuitement à disposition des habitants qui le souhaiteraient des parcelles de jardin. Il reste, à ce jour, des disponibilités pour les jardiniers en herbe, n'hésitez pas à en faire la demande en mairie !

Page

2



AUTORISATION D'ACCES À « RTE » AUX PARCELLES PRIVEES

La commune des Auxons travaille depuis plusieurs années avec RTE (Réseau de Transport d'Electricité, gestionnaire du réseau de transport de l'électricité) pour l'enfouissement des lignes hautes tensions. La société va entreprendre prochainement des travaux de reconstruction de la ligne haute tension entre Gray et Geneuille. Ces travaux, nécessaires en raison de l'âge avancée de la ligne actuelle, verra l'enfouissement de la nouvelle, au bénéfice des propriétaires de parcelles sur lesquelles elle est installée.

L'arrêté inter-préfectoral n°70-2025-05-13-00006 du 13 mai 2025 autorise les agents de RTE, ainsi que leurs délégués, à pénétrer sur les propriétés publiques et privées situées sur le territoire des Auxons et concernées par le passage de cette ligne. La durée de l'autorisation est valable pour 5 ans.

Même si peu de parcelles aux Auxons sont concernées (nord du village), vous avez la possibilité de consulter l'arrêté en mairie afin de savoir si celui-ci s'applique à votre terrain.

RAPPEL REGLEMENT DU CITY PARK



L'été va commencer, il est donc important de rappeler certaines règles d'utilisation du City Park.

Celui-ci n'est pas surveillé, les personnes mineures sont donc **sous la responsabilité de leur représentant légal**, avec interdiction d'accès pour les enfants de moins de 8 ans sans surveillance d'un adulte. L'accès est interdit aux animaux même tenus en laisse.

Rappel des horaires : L'accès et l'utilisation du City Park sont autorisés au public tous les jours y compris les week-ends et jours fériés de 9h à 19h. L'accès est interdit avant et après les heures indiquées ci-dessus permettant ainsi aux riverains d'avoir des plages de tranquillité. **Le site étant fermé à clés à partir de 19h, il est impératif que les derniers usagers en soient sortis à partir de cette heure précise.** Le règlement intégral du City Park est affiché à l'entrée pour vous y référer en cas de besoin.

Merci à tous pour cette vigilance permettant de garantir un été dans le respect de la tranquillité du voisinage.

HORAIRES D'UTILISATION DES TONDEUSES A GAZON ET AUTRES ENGIN MOTORISÉS THERMIQUES OU ÉLECTRIQUES

Du lundi au vendredi	9h – 12h	14h – 19h30
Samedi	9h – 12h	15h – 19h
Dimanche et jours fériés	10h – 12h	



Afin de respecter au mieux le repos dominical, auquel aspire la majorité de nos concitoyens, l'utilisation d'appareils bruyants le dimanche matin est autorisée en cas d'impossibilité de réaliser les travaux concernés en semaine (très mauvais temps, obligations professionnelles, etc.). **Le dimanche matin ne doit en aucun cas être considéré comme la matinée spécialement dédiée à la tonte des gazons, au tronçonnage, à la taille des haies. Nous comptons sur votre civisme.**

RAPPEL : la taille des haies en bordure de route et de trottoir est une obligation. Elle participe au bien être de chacun et à la sécurité. Il est à souligner qu'aux intersections des rues une haie négligée peut gêner la visibilité donc aggraver le danger. Sur quelques trottoirs il est impossible à un adulte de marcher à côté de son enfant du fait de haies qui dépassent de 30 ou 40 cm la limite des propriétés.

Nous vous rappelons également que **le brûlage des déchets verts** ou autres est strictement interdit sur la partie urbanisée du territoire communal.

MANIFESTATIONS DU COMITE DES FÊTES

Page

4

NETTOYAGE DU VILLAGE

Le Comité des Fêtes a organisé son traditionnel Nettoyage du village le samedi 12 avril. L'association auxoise a lancé un appel aux habitants pour cette belle action qui a entraîné une certaine mobilisation mais qui mériterait encore davantage de participants.

Cette année encore, sans surprise, des dizaines de kilos de déchets : mégots, sacs avec déjections canines, bouteilles en verre, etc.. Merci aux participants pour cette action utile et conviviale.

Nous comptons sur des bénévoles supplémentaires l'an prochain pour maintenir une belle dynamique. Nettoyer c'est bien.. Ne pas salir, c'est encore mieux !



TROC DES PLANTES

Dimanche 11 mai : un vrai succès pour le Troc' des plantes organisé par le Comité Des Fêtes des Auxons. Partage, échanges, conseils, le tout accompagné de belles rencontres de jardiniers confirmés et débutants ! Sans oublier nos traditionnels commerçants présents tous les dimanches (un moment convivial attendu par les habitants, et un grand merci aux bénévoles dévoués pour faire vivre notre village). Cet événement n'aurait pas été possible sans l'engagement des bénévoles soudés et dévoués qui contribuent à faire vivre notre village et que la municipalité remercie chaleureusement.



NOUVEAUX CONTENEURS POUBELLES

Des poubelles sous forme de conteneurs en points d'apport volontaire ont été installées par Grand Besançon Métropole au début de la rue du Coteau (entrée du village) et au pôle sportif et culturel (côté rue de Girondain). Ces derniers ne sont en aucun cas publics et concernent uniquement les habitants des chemins de Chailloz et des Lavières pour les premiers, et les associations utilisatrices du complexe sportif pour les seconds.

Ces poubelles ne sont donc utilisables que par les usagers concernés avec verrouillage par badge et n'ont pas vocation à accueillir des déchets d'une autre provenance.



ATELIER UFCV NUTRITION

Mardi 20 mai a eu lieu l'Atelier Nutrition, l'une des thématiques de la série de rendez-vous proposé par la mission Seniors UFCV. Après une première partie théorique, place à la pratique dans une ambiance conviviale, avec la réalisation de trois recettes. Les 16 participants sont repartis avec leurs préparations.

A venir prochainement : l'Atelier Prévention Routière le mardi 1er juillet, de 10h à 12h. N'hésitez pas à vous inscrire ! (sous réserve des places disponibles)



NOUVEAU NOM, NOUVEAU TITRE !

Si vous avez changé récemment de nom ou de prénom, pensez à faire renouveler votre titre d'identité (carte d'identité, passeport, carte vitale..).

En effet, l'utilisation d'un titre d'identité non mis-à-jour est interdite et peut causer des désagréments notables lors de voyages à l'étranger ou de contrôle d'identité ponctuel. De plus, le renouvellement est totalement gratuit et simple à effectuer dans les mairies équipées d'une station d'enregistrement biométrique (la mairie des Auxons n'en fait pas partie mais vous pouvez vous rendre à Ecole-Valentin, Besançon, Saint-Vit, Marnay ou Saône par exemple).

Pensez-y !



AVIS DE DÉCÈS

- BILLARD Gilbert né le 05/04/1937, décédé le 14/04/2025
- DA COSTA Jeannine née le 25/02/1928, décédée le 16/04/2025
- MARQUES Maria veuve MIGUEL née le 21/07/1934, décédée le 10/05/2025

CONCESSIONS DE CIMETIERES, PENSEZ AU RENOUVELLEMENT

La commune réalise régulièrement des vérifications des concessions arrivées à échéance dans les cimetières. Conformément à la réglementation, une concession non renouvelée peut, après un certain délai, être reprise par la mairie. Pour informer les familles concernées, de petites pancartes sont posées sur les emplacements identifiés. Si vous remarquez l'une de ces pancartes ou si vous avez un doute sur la durée de votre concession, n'hésitez pas à contacter la mairie. Nous sommes à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

FLEURISSEMENT DU VILLAGE

Comme chaque année, la commune participe avec plaisir au fleurissement des espaces publics afin d'offrir un cadre de vie agréable et accueillant par chacun. Les compositions sont choisies avec soin par nos agents techniques qui réalisent la plantation et assurent ensuite l'entretien tout au long de la saison. Le fleurissement contribue non seulement à l'embellissement du village mais aussi au bien-être de chacun, à l'attraction de notre commune et à la biodiversité. Nous saluons l'implication des services techniques pour leur travail de qualité ainsi que les habitants qui participent à leur manière en fleurissant leurs façades ou leurs jardins.

**ENTRETIEN DU TERRAIN DE FOOT : UN SPORT COLLECTIF**

Chaque année, la commune investit pour assurer l'entretien du terrain de football en herbe afin d'offrir aux joueurs des conditions de pratiques optimales. Des travaux spécifiques (fertilisation, aération, réparations) sont en effet nécessaires régulièrement et confiés à une entreprise spécialisée. Une participation financière à ces travaux coûteux est apportée par les communes avoisinantes comptant un nombre de licenciés importants au



club Espérance Auxons Miserey. A cela, s'ajoutent les tontes, assurées chaque semaine en période de pousse importante, par les agents communaux qui veillent à la qualité du terrain. La présence récurrente de déchets laissés au sol est déplorée. Préserver ce lieu de sport, c'est aussi respecter le travail de ceux qui l'entretiennent et faire preuve d'un esprit collectif. En souhaitant de beaux entraînements et de belles réussites sportives au club EAM tout au long de la saison !

ZOOM SUR LES RENDEZ-VOUS ASSOCIATIFS DE JUIN

Le mois de juin s'annonce animé dans notre commune ! Nos associations locales se mobilisent pour vous proposer de nombreux événements conviviaux. Fêtes, concerts, vide grenier : il y en aura pour tous les goûts et pour tous les âges. Découvrez au fil de ces 2 pages les affiches des manifestations à ne pas manquer sans oublier la sortie Haut-Doubs d'Anim'Auxons, le vide-grenier des chasseurs le 31 août, le tournoi de pétanque d'Anim'Auxons, les feux d'artifice de la municipalité avec la buvette du Comité des Fêtes... Toutes les informations à voir ou à venir sur le site www.lesauxons.fr



Les
AUXONS



DIMANCHE 29 JUIN

**de 8h à 17h - Stade
des Auxons**

Buvette / Restauration sur place

Inscription et renseignements :
vgeam@yahoo.com - 06.70.86.87.09

16H30 - 21H

AUXONS

VENDREDI 27 JUIN 2025

KERMESSE



JEUX
BUVETTE & RESTAURATION
SPECTACLE DES ENFANTS
TOMBOLA



ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION DE LA FARANDOLE- ÉCOLE DES AUXONS

Fête de la musique

Les Auxons

{ ADEm }

AUXONS BUVETTE ÉCOLE DE MUSIQUE



samedi
21 juin
pôle 2025
sportif & culturel

17h30 : ouverture des portes

18h-22h : concert des élèves de l'ADEm

22h30 : concert «Take the wheel»

restauration sur place, entrée gratuite



Doubs
Département

Grand
Besançon
Métropole

Les
AUXONS CA

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

CONCERT

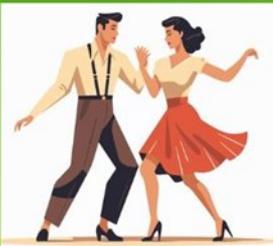
Orchestre d'Harmonie
Pouilley-les-Vignes



26 juin - 20h30



Parc des Ch'nillons
Gratuit



Samedi 14 juin
à partir de 19h30

au Pôle Sportif et Culturel DES AUXONS (7 rue du stade)

Repas dansant

Toutes danses :

Rock, Madison, Valse, Chacha, Batchata,
Jérusalem, Tango, Merengue, Salsa, Paso, Kuduro,
West Coast Swing ...

Menu

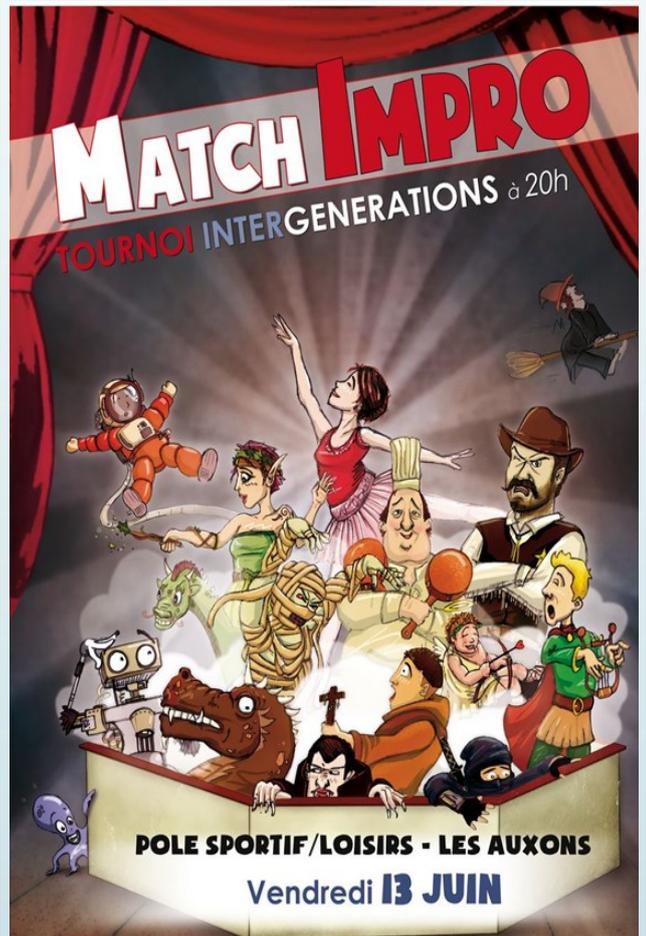
Apéritif buffet
Röstis avec salade et
charcuterie fine
cancoillotte
Quatuor de mignardises
Café

Entrée : 23 €

Réservations : jusqu'au 7 juin
Par internet : www.asclesauxons.fr
Par courriel : asca25870@gmail.com
Par téléphone : 06 18 13 97 81



Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.



COMPAGNIES ARTI & LUDI FC
Théâtre d'improvisation en Franche-Comté



0679320304



contact@ledi-arti.fr



ledi-arti.fr



Impre Besançon



LESCLES AUXONS

